

Spéciale préparation à l'agnelage

De la pharmacie d'agnelage à l'aménagement de la bergerie en passant par des brebis bien alimentées, tout est prêt pour le prochain agnelage !

Une pharmacie d'agnelage complète

Du petit matériel et divers médicaments composent la pharmacie d'agnelage qui doit être prête quelques semaines avant le début des agnelages :

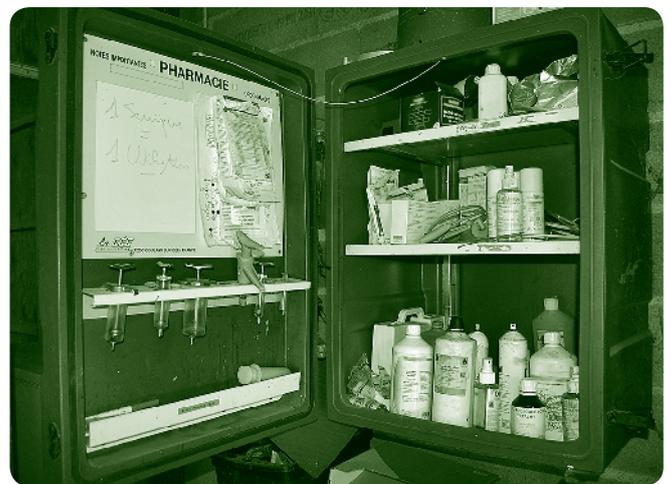
- PETIT MATÉRIEL -

- Des pessaires et du galon de Bühner pour contenir un prolapsus vaginal
- Des gants à usage unique pour un agnelage difficile afin de prévenir la transmission d'une maladie infectieuse
- Une réserve de colostrum de brebis, de vaches ou de chèvres stocké au congélateur pour compléter les agneaux qui en ont besoin
- Des seringues et des aiguilles jetables (jaunes, bleues et roses)
- Un thermomètre pour décider du traitement d'un animal malade
- Un pélican pour sonder un agneau
- Une lampe chauffante en état de marche pour réchauffer un agneau refroidi ou le coin des « biberons »
- Des élastiques (s'il s'agit de la méthode d'équeutage)
- Un moyen de contention pour réaliser une adoption (corde...)
- Une cordelette pour aider à faire naître un agneau

- MÉDICAMENTS -

- Du gel obstétrical pour faciliter un agnelage difficile
- Des oblets gynécologiques pour limiter les infections suite aux agnelages difficiles
- Un analeptique cardiorespiratoire pour réanimer un nouveau-né
- Du sélénium pour aider l'agneau à retrouver sa vitalité
- Un soluté glucosé à 5 % pour nourrir et réveiller un nouveau-né refroidi
- Des antibiotiques à base de pénicilline et d'oxytétracycline pour combattre les infections microbiennes
- Un soluté calcique et une préparation à base de mono propylène glycol en cas de toxémie de gestation ou d'hypocalcémie chez une brebis
- Un produit iodé pour les cordons ombilicaux pour éviter les infections
- Une pâte antiseptique pour la pose des boucles d'identification pour éviter les infections
- Une solution pour les complications après la mise bas de type non-délivrance
- Un anti-hémorragique si besoin

N'hésitez pas à faire le point avec votre vétérinaire pour adapter les formules de vos produits aux pathologies rencontrées sur le troupeau.



Des fourrages encombrants en fin de gestation

À cette période de l'année, il est préférable de rentrer les brebis un mois avant le début des mises bas. La transition alimentaire se fait ainsi en douceur, les risques de toxémies de gestation et d'avortements liés à des chocs sont minimes. Réaliser des analyses de crotte reste une sage précaution car les infestations de petites et grandes douves ainsi que les strongles gastro-intestinaux sont à surveiller à cette période de l'année.



Il est également appréciable de les tondre, plutôt avant le dernier mois de gestation afin d'éviter les avortements. Les brebis peuvent être allotées suivant qu'elles portent un ou deux agneaux. Cela simplifie le travail et la surveillance de l'agnelage. Les économies de concentré sont de l'ordre de 2 € par brebis simple avec une ration à base de foin de qualité moyenne (contre 8 € en lactation). Les brebis trop maigres (note d'état corporel < 3) sont triées et leur ration majorée de 200 g de céréales par jour.

En fin de gestation, les fourrages encombrants (plus grossiers) sont privilégiés car les regains et enrubannages distribués à volonté sont consommés en trop grande quantité et à l'origine de prolapsus. Ainsi, les foin de première coupe conviennent parfaitement à ce stade physiologique, les fourrages de meilleure qualité étant réservées aux brebis en début de lactation.

Un exemple de ration avec du foin de première coupe riche en légumineuses offert à volonté en fin de gestation (3 dernières semaines)

NOMBRE D'AGNEAU(X) ATTENDU(S)		1	2
Concentré (en g par brebis et par jour)	- Céréale	400	500
	- Tourteau de colza	200	300
	- AMV de type 7/21	30	30

Source : Institut de l'Élevage

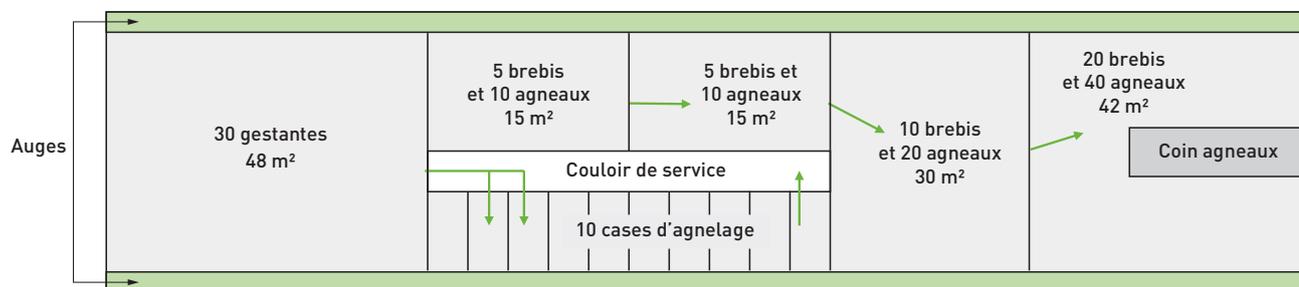
C'EST BON À SAVOIR

La durée de gestation moyenne est de 145 jours et les premières mises bas ont lieu entre 140 et 142 jours (pour des agneaux viables). Pour effectuer le calcul de la date du premier agnelage, c'est simple : à la date de mise à la reproduction, on ajoute 5 mois et on soustrait 10 jours. Ainsi, pour une mise en lutte le 15 octobre, les mises bas commencent le 5 mars.

Une bergerie équipée

Les brebis qui vont mettre bas sont prioritaires en termes de respect des recommandations d'aire paillée. Mieux vaut « sortir à l'herbe » un lot de brebis vides que de manquer de place pour les agnelages. Une trop forte densité pendant l'agnelage augmente la mortalité des agneaux. Ces recommandations sont les suivantes pour des brebis de format moyen, sachant que les cases d'agnelage puis les parcs à agneaux sont inclus dans ces surfaces minimums d'aire paillée :

- 1,5 m² d'aire paillée pour une brebis gestante et 2,5 brebis au mètre linéaire d'auge
- 1,5 m² d'aire paillée pour une brebis allaitant un agneau et 3 brebis au mètre linéaire d'auge
- 2 m² d'aire paillée pour une brebis allaitant deux agneaux et 3 brebis au mètre linéaire d'auge



PROCHAINE LETTRE D'INFORMATION
EN AVRIL 2016 AVEC UNE SPÉCIALE
« MINÉRAUX ET VITAMINES »

PAILLER POUR LIMITER LA MORTALITÉ DES AGNEAUX

- Quantité de paille : de 500 à 700 g de paille au m² d'aire paillée et par jour dans les 10 premiers jours de vie des agneaux, soit une botte ronde de 120 cm de diamètre tous les jours pour 250 m² d'aire paillée.
- Fréquence de paillage : tous les 2 jours au maximum sur les aires paillées, tous les jours voir deux fois par jour dans les cases d'agnelage.



Le curage est souvent obligatoire entre deux lots d'agnelage. Pour des raisons sanitaires, il est de toute façon nettement préférable à l'enlèvement du fumier au cours de la lactation. Juste avant les premières mises bas, il est possible de diviser les grands lots en petits lots de 20 à 30 brebis et de procéder à l'installation des cases d'agnelage. Selon les habitudes de travail, les cases sont fixes ou bien déplacées au fur et à mesure de la constitution des lots d'agnelage. Prévoir de 15 à 30 % de cases d'agnelage selon le taux de prolificité. Un agencement des cases le long d'un couloir de 1,2 m de large facilite la surveillance et l'alimentation. De même, l'installation d'un abreuvoir pour deux cases d'agnelage est particulièrement appréciable (compter 25 € par case). Pour une surveillance facilitée, les brebis sont regroupées par petits lots d'une dizaine de femelles à la sortie des cases d'agnelage. Une marque de couleur sur les agneaux par lot évite qu'ils ne se perdent.

Vous pouvez consulter nos vidéos et fiches techniques
sur www.idele.fr et www.inn-ovin.fr.

Document réalisé par des techniciens d'organisations de producteurs et de chambres d'agriculture des régions Limousin, Poitou-Charentes et Centre.

Membres du comité de rédaction de cette lettre : Odile Brodin (Chambre d'agriculture 18), Gilles Chesterman (OBL), Béatrice Griffault (Chambre d'Agriculture 23), Danielle Sennepin (Chambre d'Agriculture 23), Jonathan Sicot (Limovin).
Coordonné et rédigé par Laurence Sagot (Institut de l'Élevage/CIIRPO).

Avec le soutien financier de :

